



COMMERCE



Certifié QUALIOPI



Une formation réussie, c'est avec vous !

Titre Professionnel

CONSEILLER-ERE DE VENTE

Niveau 4 - équivalent niveau BAC



DURÉE DE FORMATION

12 mois

406h en centre

1 jour en centre, le reste
en entreprise

Entrées tout au long de
l'année !



LIEUX DE FORMATION

En Bourgogne-Franche-Comté

Dijon (21)

Chalon-sur-Saône (71)

Sancé (71)

En Auvergne-Rhône-Alpes

Bourg-en-Bresse (01)



DES QUESTIONS ?

Contactez-nous !

contact@ifpalternance.com

0 800 730 963

ifpalternance.com



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer une veille professionnelle et commerciale
- Participer à la gestion des flux marchands
- Contribuer au merchandising
- Analyser ses performances commerciales et en rendre compte
- Représenter l'unité marchande et contribuer à la valorisation de son image
- Conseiller le client en conduisant l'entretien de vente
- Assurer le suivi de ses ventes
- Contribuer à la fidélisation en consolidant l'expérience client



DÉBOUCHÉS & POURSUITE D'ÉTUDES

Débouchés :

- Conseiller-ère clientèle
- Vendeur-euse expert
- Vendeur-euse conseil
- Vendeur-euse technique
- Vendeur-euse en atelier de découpe
- Vendeur-euse en magasin
- Magasinier-ère vendeur-euse

Poursuite d'études :

- Titre Professionnel de niveau supérieur : Manager d'Unité Marchande



PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Prérequis :

- Motivation à exercer un métier dans le secteur du commerce et de la vente
- Capacités à lire, écrire et s'exprimer en langue française
- Maîtrise des 4 opérations
- Connaissances de base en informatique
- Niveau CAP, BEP ou titre professionnel de niveau 3 quel que soit le secteur



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU CONTRAT PRO

Pour bénéficier d'un **contrat d'apprentissage**, les critères sont les suivants :

- Être âgé-e de 16 à 29 ans révolus, avoir accompli le premier cycle de l'enseignement secondaire (collège)
- La limite d'âge pour conclure un contrat d'apprentissage n'est pas applicable lorsque le contrat est souscrit par une personne à laquelle la qualité de travailleur handicapé est reconnue et qui bénéficie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Pour bénéficier d'un **contrat de professionnalisation**, les critères sont les suivants :

- Être âgé-e de 16 à 25 ans révolus
- Être demandeur d'emploi et avoir 26 ans et plus
- Avoir déjà bénéficié d'un emploi aidé comme le Contrat Unique d'Insertion (CUI)
- Percevoir des minimas sociaux : RSA, AAH, ASS



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

CCP1 – Contribuer à l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal

- Assurer une veille professionnelle et commerciale
- Participer à la gestion des flux marchands
- Contribuer au merchandising
- Analyser ses performances commerciales et en rendre compte

CCP2 – Améliorer l'expérience client dans un environnement omnicanal

- Représenter l'unité marchande et contribuer à la valorisation de son image
- Conseiller le client en conduisant l'entretien de vente
- Assurer le suivi de ses ventes
- Contribuer à la fidélisation en consolidant l'expérience client

Acquérir les compétences et connaissances transversales

- Communiquer, adopter un comportement orienté vers l'autre
- Mobiliser les environnements numériques



MODALITÉS

Pédagogiques :

- Valorisation du travail collaboratif et du «social learning»
- Mises en situation, expérimentations sur plateau technique
- Pédagogie inversée
- Plateforme de e-learning
- Ludopédagogie (casques VR et serious games, escape games)

D'évaluation et de validation :

- Test de positionnement avant l'entrée en formation
- Evaluation continue
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences
- Validation du titre professionnel Employé Commercial (Code RNCP37099)
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences



COÛT PÉDAGOGIQUE

Formation prise en charge par les OPCO



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

BONNETE Franck

fbonnetete@ifpalternance.com

0 800 730 963